**LE WALI INTERDIT L'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES POUR DES ACTIVITÉS POLITIQUES ET ASSOCIATIVES**

# Colère des partis politiques à Béjaïa

S'achemine-t-on vers l'interdiction des activités politiques et autres manifestations du mouvement associatif à Béjaïa ? C'est ce qui ressort en tout cas dans un arrêté signé par le nouveau wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, en date du 23 septembre dernier.

A travers l'arrêté en question, il a été clairement signifié «l'interdiction d'utiliser les infrastructures culturelles, Maison de la culture, salle de cinéma et de théâtre à «une toute autre activité que celles pour lesquelles elles ont été créées», lit-on dans le document.

«Le directeur de la culture doit veiller à ne pas délivrer d'autorisation ou accord à une quelconque organisation ou association pour la tenue d'un rassemblement ou d'un événement», a précisé le wali dans son arrêté. «Le secrétaire général de la wilaya, le directeur des affaires publiques, celui de la culture, les chefs de daïra et les présidents des APC sont chargés d'appliquer cette décision», note encore le wali.

Des militants politiques à l'image de ceux du RCD et autres acteurs du mouvement associatif soupçonnent une volonté du nouveau wali de «restreindre les libertés» sachant qu'aucun parti ni association ne dispose de salles pour la tenue de ses rassemblements ou autres activités.

«Les seules salles qui peuvent accueillir des manifestations politiques et associatives sont celles-là mêmes que le wali vient justement d'interdire dans son arrêté», a dénoncé Deboub Mouloud président du bureau régional du RCD, joint par téléphone.

**A. Kersani**

**TIZI-OUZOU**

# Troisième édition du prix du village le plus propre : Timizart primé

***Le prix de la troisième édition du prix Rabah-Aïssat du nom de l'ex P/APW de Tizi-Ouzou assassiné le 12 octobre 2006 récompensant le village le plus propre de la wilaya de Tizi-Ouzou a été décerné à Timizart relevant de la commune du même nom, dans la daïra de Ouaguenoun.***

La récompense a été remise au représentant du village lors d'une cérémonie organisée à la Maison de la culture, à l'initiative de l'APW, en présence des autorités de la wilaya, des élus et des représentants des villages.

Cinq autres villages ont été également récompensés. Au total, ce sont six villages sur soixante-deux qui ont déposé leur candidature auprès de la commission santé, hygiène et protection de l'environnement de l'APW. Celle-ci a procédé au choix des six lauréats sur la base de plusieurs critères établis. Une commission constituée d'élus, du représentant de la Direction de l'environnement et d'acteurs associatifs activant dans le domaine de la protection de l'environnement a procédé au choix définitif des gagnants notés selon des règles portant sur la gestion et l'enlèvement des déchets ménagers, l'aménagement de sources, la création et l'entretien des espaces communautaires tels que la mosquée, le cimetière, la place du village ou les espaces verts.

Les villages primés recevront des récompenses rémunérées par des sommes allant jusqu'à 8 millions de dinars pour la première distinction.

Le deuxième, le troisième, le quatrième, le cinquième et le sixième lauréat recevront, respectivement 7 millions de dinars, 5 millions DA, 4 millions DA et 3 millions DA. Le P/APW et le wali de Tizi-Ouzou ainsi que d'autres intervenants ont rendu un hommage appuyé à l'ex P/APW, le défunt Rabah Aïssat assassiné le 12 octobre 2007, dans son village.

Pour le P/APW, au-delà du devoir de mémoire au défunt qui l'a initié, ce concours est destiné à créer l'émulation entre les villages et une dynamique en faveur de la préservation de l'environnement. Cela étant, beaucoup, comme le wali de Tizi-Ouzou, souligneront ce qui constitue un paradoxe : la propreté qui caractérise l'enceinte des villages et le non-respect de l'environnement à la périphérie de ces derniers.

«Les villages donnent l'exemple mais cela ne suffit pas ; l'incivisme prédomine et il y a un relâchement des responsabilités», selon l'APW qui a appelé à la mobilisation de tout le monde pour rendre son lustre à la Kabylie et préserver son environnement. Pour sa part, le wali fera part de son engagement à lutter contre la dégradation de l'environnement.

Des opérations de nettoyage seront lancées au sein de la ville de Tizi-Ouzou et à sa périphérie et concerneront l'ensemble du territoire de la wilaya.

Le P/APW s'engagera, en outre à poursuivre le programme de réalisation des CET, centres d'enfouissement techniques, inscrits à l'indicatif de la wilaya et dont certains sont bloqués, en raison des oppositions des citoyens.

**S. A. M.**

**CHLEF**

# Le problème du café littéraire en phase de dénouement

En l'absence d'une autorisation émanant des services de la wilaya et exigée par la Direction de la culture, les conférences programmées par M. Boudia, président, n'ont pas pu se derouler au niveau de la maison de la culture Radar.

Un élan de sympathie a été déclenché sur les réseaux socaux, le journal *El Watan* et les commentaires de Maâmar Farah dans le *Soir d'Algérie*. La wilaya a été sensible à la fermeture de la structure culturelle la plus dynamique de la wilaya. Ce qui a eu pour effet une décision du chef de cabinet M. Bensouna de proposer au SG de la mairie de Chlef de mettre à la disposition du café littéraire la salle de cinéma *Djamel* du centre-ville pour les journées où il est libre.

Un grand soulagement pour les amoureux de littérature qui ont pu apprécier depuis 8 ans de grandes plumes comme Boudjedra, Yasmina Khadra, Zohra Drif, Berthaud de Chazaud, Leila Aslaoui, Hacène Zghidi, Ania Mermèche, Belkacem Babaci, Maâmar Farah.

Les écrivains en arabe, en français et dans n'importe quelle langue peuvent venir présenter leur création. Les peintres, les collectionneurs peuvent venir faire des expositions dans le hall. De même les poètes en herbe qui n'ont pas de publication peuvent venir faire écouter leurs vers.

Pour cette saison, M. Boudia va nous faire découvrir de grands talents comme Kamel Daoud, prix Goncourt du Premier roman, M^me^Fatou Diome, agrégée de lettres françaises et doyenne à l'université de Strasbourg qui présentera son roman L*e ventre de l'Atlantique* ainsi que le célèbre lexicographe Henri de Chazaud avec son ouvrage paru chez Gallimard *Les synonymes et mots voisins*.

**Medjdoub Ali**

**TLEMCEN**

# Ce qui attend les nouveaux chefs de daïra

***En procédant à l'installation des nouveaux chefs de daïra, le message du chef de l'exécutif a été on ne peut plus clair : la priorité est d'approfondir les relations avec le citoyen et investir le terrain, «il ne faut plus attendre que les citoyens vous sollicitent pour les recevoir, il faut anticiper et aller à la rencontre de la population, pour être au fait de la réalité et des problèmes qui peuvent être réglés sur place» rappelant que plus de 9 daïras ont connu un changement à leur tête, à commencer par celle du chef-lieu de la wilaya.***

Concernant la daïra de Aïn Tallout, les citoyens ont été rassurés avec l'installation du nouveau chef de daïra qui a été désigné, suite au décès de son prédécesseur.

Lors de la cérémonie d'installation, les membres de la délégation ont observé une minute de silence à la mémoire du disparu.

A Honaine, le wali a quelque peu haussé le ton, en lançant un sévère avertissement aux prédateurs du foncier. A noter que cette localité maritime qui présente de sérieux atouts touristiques, ainsi qu'une activité portuaire, a subi une déforestation provoquée par des incendies criminels, dans le but de dégager des assiettes foncières accaparées par des privés.

L'ex-maire de Honaine a été d'ailleurs relevé de ses fonctions et une enquête est ouverte.

Le nouveau chef de daïra de Remchi, quant à lui, devra s'atteler au problème agricole, la plaine de Remchi véritable grenier avec ses grands espaces céréaliers ne répond plus aux attentes, la production doit être revue à la hausse, fera remarquer le wali aux responsables concernés. Une petite remarque tout de même, les nouveaux commis de l'Etat installés à la tête des daïras sont presque tous des énarques ou titulaires de doctorat. Là un véritable problème se pose car du côté des assemblées élues, ce ne sont pas des compétences qui se bousculent au portillon, à quelques rares exceptions, certaines APC croulent sous le poids de l'incompétence. La bataille s'annonce dure mais elle peut être gagnée si chacun y met du sien.

**M. Zenasni**